



**LE RÉSEAU DE CRÉATION  
ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUES**

**Ce document a été mis en ligne par le Réseau Canopé  
pour la Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel.**

**Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.**

# **BTS BANQUE CONSEILLER DE CLIENTÈLE**

## **ÉPREUVE FACULTATIVE : CERTIFICATION PROFESSIONNELLE**

**SESSION 2017**

---

**Durée : 2 heures**

---

**Aucun document ou matériel n'est autorisé.**

**Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.**

**Le sujet se compose de 12 pages, numérotées de 1/12 à 12/12.**

<b>BTS BANQUE CONSEILLER DE CLIENTÈLE</b>		<b>Session 2017</b>
<b>Certification professionnelle</b>	<b>Code : BQEFCP</b>	<b>Page : 1/12</b>

## Recommandations importantes aux candidats :

- Vous disposez d'un sujet comportant 100 questions à réponse unique, numérotées de 1 à 100 et d'une grille réponse personnalisée sur laquelle vous reporterez les réponses aux questions posées par le sujet.
- Vous disposez de deux grilles individuelles. L'une sert de brouillon (grille sur papier de couleur), l'autre (sur papier blanc) vous sert à reporter définitivement vos réponses. Il convient, sur cette grille définitive, de cocher à l'aide d'une croix la case correspondant à la réponse à chaque question, en veillant à bien centrer la croix dans la case comme indiqué ci-dessous, sans dépasser le contour de la case.

A	B	C
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Pour chaque question, une seule réponse est exacte. Vous ne devez donc retenir **qu'une seule proposition de réponse**. Si vous cochez plus d'une proposition, votre réponse sera considérée comme nulle. Les QRU (Questions à Réponse Unique) ont deux formes :

>> **Questions à 2 propositions**, une seule réponse étant juste.

Exemple : Le bilan d'une société se compose de l'Actif et du Passif.

- a) vrai
- b) faux

Il convient de cocher la réponse a) « vrai »

>> **Questions à 3 propositions**, une seule étant juste.

Exemple : A l'Actif du bilan d'une société il y a :

- a) les capitaux propres
- b) les immobilisations
- c) les dettes à long terme

Il convient de cocher la réponse b) « les immobilisations »

- Veillez à compléter proprement votre grille définitive à l'aide d'un stylo à bille de couleur noire. Toute grille raturée ou non proprement remplie ne pourra pas être corrigée dans sa totalité. Aucune autre grille ne vous sera distribuée. Il est donc conseillé de travailler d'abord au crayon à papier sur la grille de brouillon (papier de couleur) avant de reporter sur la grille définitive (papier blanc) les croix au stylo à bille noir.
- Les sujets sont conservés par les candidats. Seules les grilles réponses définitives sont remises aux surveillants de salle à la fin de l'épreuve.
- Le temps imparti à cette épreuve (2 heures) suffit amplement pour lire les questions avec attention, travailler les réponses d'abord sur la grille de brouillon, puis les reporter sur la grille définitive après les avoir soigneusement vérifiées.

**Question 1** L'organe français de supervision des établissements de crédit, des sociétés de financement et des assurances est :

- a) l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution)
- b) la Commission bancaire
- c) le Comité de la médiation bancaire

**Question 2** En France, la sécurité des marchés financiers est assurée par :

- a) l'AFB (Association Française des Banques)
- b) le CCSF (Comité Consultatif du Secteur Financier)
- c) l'AMF (Autorité des Marchés Financiers)

**Question 3** Le mécanisme de supervision unique vise à transférer la fonction de supervision des établissements de crédit depuis les institutions nationales vers la BCE (Banque Centrale Européenne).

- a) VRAI
- b) FAUX

**Question 4** L'objectif du Comité de Bâle est de :

- a) favoriser la coopération monétaire internationale
- b) faire reculer la pauvreté dans le monde
- c) promouvoir l'harmonisation internationale en terme de contrôle prudentiel bancaire

**Question 5** Un CGPI (Conseiller en Gestion de Patrimoine Indépendant) doit obligatoirement :

- a) faire signer une lettre de mission à son client avant toute intervention
- b) être immatriculé au Registre du commerce et des sociétés
- c) être lié par un mandat à un établissement bancaire

**Question 6** Les PSI (Prestataires de Services d'Investissement) sont des entreprises qui exercent leur activité :

- a) sans aucun agrément
- b) avec un agrément, quel que soit leur nombre de salariés
- c) avec un agrément, uniquement si elles ont plus de 10 salariés

**Question 7** L'Eurosystème est l'ensemble formé par :

- a) la BCE et les seules Banques centrales nationales des États ayant adopté l'euro
- b) la BCE et les Banques centrales nationales de tous les États de l'UE (Union Européenne)
- c) uniquement des Banques centrales nationales des États ayant adopté l'euro et de la Royal Bank of England

**Question 8** La « liquidité » d'un marché est étroitement liée au :

- a) volume de transactions quotidiennes effectuées sur ce marché
- b) niveau de prix atteint par le marché financier en question
- c) risque lié au marché financier en question

**Question 9** Les sanctions pénales encourues par un salarié d'une banque violant le secret professionnel sont :

- a) un an d'emprisonnement et 15 000 euros d'amende
- b) six mois d'emprisonnement uniquement
- c) 5 000 euros d'amende uniquement

**Question 10** Le secret professionnel bancaire ne peut pas être levé par :

- a) un notaire dans le cas d'une succession
- b) l'administration fiscale
- c) un créancier s'il est muni d'une facture impayée

**Question 11** Le Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution (FGDR) garantit un remboursement des dépôts espèces à hauteur de :

- a) 50 000 euros maximum par déposant et par établissement
- b) 100 000 euros maximum par déposant et par établissement
- c) 15 000 euros maximum par déposant et par établissement

**Question 12** Le FGDR garantit un remboursement des dépôts de titres à hauteur de :

- a) 30 000 euros maximum par déposant et par établissement
- b) 50 000 euros maximum par déposant et par établissement
- c) 70 000 euros maximum par déposant et par établissement

**Question 13** Sont contrôlées par l'AMF, les informations contenues dans le prospectus d'émission des :

- a) effets de commerce
- b) bons de caisse
- c) obligations cotées

**Question 14** Ne fait pas partie du risque opérationnel :

- a) le risque encouru par un établissement qui spéculé sur un marché financier
- b) le risque de fraude de la part de salariés
- c) le risque de braquage

**Question 15** La déontologie est constituée par :

- a) l'obligation de respecter le règlement intérieur de l'entreprise
- b) l'ensemble des règles de bonne conduite applicables par les collaborateurs
- c) l'obligation d'avoir un comportement respectueux envers la hiérarchie

**Question 16** La fonction conformité a, entre autres, pour mission de contrôler que les procédures de l'établissement sont en phase avec la réglementation.

- a) VRAI
- b) FAUX

**Question 17** Le responsable conformité peut être saisi :

- a) d'une plainte d'un salarié pour une pression hiérarchique subie
- b) d'un signalement par un membre du personnel d'un dysfonctionnement observé
- c) d'une réclamation d'un cadre pour insuffisance de performance commerciale d'un collaborateur

**Question 18** Les opérations réalisées par un client dans un contexte répréhensible relèvent obligatoirement du régime des « transactions personnelles » :

- a) VRAI
- b) FAUX

**Question 19** Lors de l'émission d'instruments financiers, l'organisme financier dresse une « liste d'initiés » qui peut être demandée par :

- a) l'ACPR
- b) l'AMF
- c) l'AFG (Association Française de la Gestion Financière)

**Question 20** Les procédures dites « muraille de Chine » doivent permettre :

- a) de prévenir la circulation indue d'informations privilégiées
- b) d'assurer la liquidité des marchés financiers
- c) de promouvoir la circulation de l'information financière au niveau international

**Question 21** Le délai maximum pour accuser réception d'une réclamation d'un client est de :

- a) cinq jours ouvrables
- b) dix jours ouvrables
- c) quinze jours ouvrables

**Question 22** Le rôle d'un médiateur est de :

- a) trancher un litige par une décision qui s'impose obligatoirement à toutes les parties
- b) recommander une solution amiable qui ne s'impose pas aux parties
- c) faciliter la communication entre les pouvoirs publics et les établissements financiers

**Question 23** Le médiateur interne d'un établissement financier doit chaque année adresser un rapport annuel d'activité :

- a) au Président de la République et au Premier ministre
- b) au ministre de l'Économie et au gouverneur de la Banque de France
- c) au gouverneur de la Banque de France et au président du CCSF (Comité Consultatif du Secteur Financier)

**Question 24** L'étape du blanchiment de capitaux qui consiste à réintroduire des fonds dissimulés dans des activités économiques légitimes s'appelle :

- a) l'investissement
- b) la dissimulation ou empilement
- c) la conversion ou intégration

**Question 25** Lorsqu'un établissement ne peut obtenir toutes les informations nécessaires à l'accomplissement de son obligation de vigilance lors d'une demande d'ouverture de compte :

- a) il doit refuser l'ouverture du compte ; le responsable LCB-FT (Lutte Contre le Blanchiment de capitaux et le Financement du Terrorisme) en sera informé
- b) il doit ouvrir le compte et faire une déclaration à TRACFIN (Traitement du Renseignement et Action contre les Circuits Financiers Clandestins)
- c) il doit ouvrir le compte et faire une déclaration au Procureur de la République

**Question 26** L'organisme international dont l'objectif est de développer des règles de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme est :

- a) TRACFIN
- b) le GAFI (Groupe d'Action Financière)
- c) l'AMF

**Question 27** Dans le cadre de son droit d'opposition, TRACFIN peut s'opposer ou retarder l'exécution d'une opération.

- a) VRAI
- b) FAUX

**Question 28** La Directive « Abus de marché » concerne :

- a) les opérations sur actions cotées en Bourse uniquement
- b) les opérations sur actions et obligations cotées uniquement
- c) les opérations sur tous les instruments financiers

**Question 29** Constitue un manquement à la réglementation :

- a) le «late trading»
- b) le «stock picking»
- c) le «benchmarking»

**Question 30** Les titres émis par les sociétés de capital-risque sont autorisés au démarchage.

- a) VRAI
- b) FAUX

**Question 31** En cas de démarchage physique, le démarcheur doit obligatoirement être en possession de :

- a) sa carte d'identité
- b) sa carte de démarcheur
- c) sa carte de visite

**Question 32** La personne démarchée dispose d'un délai de rétractation de :

- a) 7 jours calendaires
- b) 14 jours calendaires
- c) 21 jours calendaires

**Question 33** L'obligation de connaissance du client est également connue sous le terme :

- a) "Key Yield Communication"
- b) "Know Your Customer"
- c) "Kompass Your Client"

**Question 34** Les PSI doivent classer leurs clients en trois catégories :

- a) contrepartie éligible ; client professionnel ; client non professionnel
- b) client occasionnel ; contrepartie éligible ; client régulier
- c) contrepartie éligible ; contrepartie non éligible ; client non professionnel

**Question 35** Est considéré comme client "contrepartie éligible" :

- a) un client sans aucune connaissance des produits financiers
- b) un client ayant un patrimoine financier supérieur à 300 000 euros
- c) un client ayant un statut comparable au PSI

**Question 36** La catégorie à laquelle appartient le client :

- a) peut être communiquée par le PSI au client
- b) ne peut en aucun cas être communiquée par le PSI au client
- c) doit obligatoirement être communiquée par le PSI au client

**Question 37** Un client « contrepartie éligible » bénéficie du niveau de protection :

- a) le plus faible
- b) le plus élevé
- c) intermédiaire

**Question 38** Un changement de la catégorie « client non professionnel » vers la catégorie « client professionnel » peut être effectué à la demande du client.

- a) VRAI
- b) FAUX

**Question 39** Les PSI doivent conserver tous les documents relatifs à leur obligation de connaissance du client, durant toute la durée de la relation et pendant :

- a) cinq années à compter de la fin de la relation
- b) sept années à compter de la fin de la relation
- c) dix années à compter de la fin de la relation

**Question 40** L'information à donner aux clients sur les instruments financiers et les services d'investissement se fait :

- a) sur support papier obligatoirement
- b) sur support papier ou sur une forme autre que la forme papier si le client a formellement opté pour cette solution
- c) sur n'importe quel support, sans restriction

**Question 41** Dans le cas du service de gestion individuelle de portefeuille pour compte de tiers, la convention porte le nom :

- a) de mandat de délégation
- b) de mandat de gestion
- c) de mandat de transaction

**Question 42** Lorsque le PSI informe un client sur une transaction d'actions en Bourse, il doit mentionner :

- a) le jour et l'heure de négociation
- b) le nom du médiateur compétent en cas de litige
- c) le montant de la transaction en francs et en euros

**Question 43** Les PSI doivent envoyer un relevé de portefeuille-titres au moins :

- a) une fois par mois
- b) deux fois par an
- c) une fois par an

**Question 44** Le Code monétaire et financier impose aux PSI de "servir au mieux l'intérêt des clients". Pour cela ils doivent respecter des principes d'honnêteté, de loyauté et de :

- a) précaution
- b) stabilité
- c) professionnalisme

**Question 45** Les PSI doivent vérifier les connaissances de leurs clients au moyen d'un test :

- a) de positionnement
- b) d'adéquation
- c) de délégation

**Question 46** Lorsqu'un client ne communique pas les informations nécessaires à la mise en œuvre du test de caractère approprié, le PSI doit mettre en garde le client.

- a) VRAI
- b) FAUX

**Question 47** Le PSI peut fournir le « service d'exécution simple » pour les opérations portant sur des instruments financiers :

- a) émis par une société de droit français
- b) non complexes
- c) relevant de la surveillance de la Banque de France

**Question 48** Les PSI doivent respecter le principe de meilleure sélection ("*best selection*") qui s'applique :

- a) à l'activité de réception-transmission des ordres
- b) aux conseils donnés à tout client lors du choix de valeurs mobilières
- c) à leur activité de conseil lorsque celui-ci est donné à des clients professionnels

**Question 49** La politique de meilleure exécution ("*best execution*") concerne :

- a) les prix et les délais
- b) uniquement les prix
- c) uniquement les délais

**Question 50** L'obligation de meilleure exécution s'applique même si le PSI exécute l'ordre lui-même.

- a) VRAI
- b) FAUX



**Question 51** Les PSI doivent informer leurs clients de la tarification applicable à la fourniture du service :

- a) avant la réalisation du service
- b) après la réalisation du service
- c) jamais

**Question 52** Lorsqu'un client passe des ordres par téléphone sans signature de bulletin, l'information sur la rémunération du PSI :

- a) est non obligatoire
- b) doit pouvoir être accessible par téléphone ou par écrit
- c) est systématiquement envoyée par courrier

**Question 53** Pour connaître la capacité juridique d'un majeur, il faut :

- a) consulter son livret de famille
- b) consulter sa carte nationale d'identité
- c) consulter son extrait d'acte de naissance

**Question 54** Une procédure de rétablissement personnel (PRP) permet :

- a) un rééchelonnement des dettes personnelles
- b) une remise partielle des dettes personnelles
- c) un effacement total des dettes personnelles

**Question 55** Les produits dérivés font partie de la catégorie :

- a) des titres financiers
- b) des contrats financiers
- c) des placements bancaires sans risque

**Question 56** Les titres de dette à taux fixe :

- a) ne présentent pas de risque de perte en capital
- b) présentent un risque de perte en capital
- c) sont toujours émis par des Etats

**Question 57** Le risque de fluctuation du prix d'un actif financier est le risque de :

- a) liquidité
- b) crédit
- c) volatilité

**Question 58** La responsabilité d'un actionnaire dans la gestion de l'entreprise est engagée :

- a) de façon illimitée
- b) à hauteur de son patrimoine
- c) à hauteur de son apport

**Question 59** En général, un actionnaire détenant 10 actions aura, lors d'une assemblée générale :

- a) 1 seule voix en vertu du principe « un homme ; une voix »
- b) 10 voix
- c) aucune voix car il n'a pas assez d'actions pour participer à l'assemblée

**Question 60** La valeur de marché, ou capitalisation boursière, d'une société est égale à :

- a) la somme de ses actifs diminuée de ses dettes
- b) son cours de Bourse multiplié par le nombre d'actions existantes
- c) la valeur actuelle de ses flux financiers futurs

**Question 61** Une action de préférence se distingue d'une action ordinaire par :

- a) le montant du dividende ou le nombre de droits de vote
- b) la possibilité de transformer l'action de préférence en obligation
- c) le caractère « au porteur » obligatoire de l'action de préférence

**Question 62** Quelle est la dénomination d'une obligation dont le coupon dépend de l'Euribor 12 mois ?

- a) Une obligation à taux flottant
- b) Une obligation à taux convertible
- c) Une obligation à taux fixe

**Question 63** La sensibilité d'une obligation est principalement liée à :

- a) sa valeur nominale
- b) la qualité du sous-jacent
- c) sa durée résiduelle

**Question 64** Les emprunts obligataires émis par l'État français s'appellent des OAT. Cela signifie :

- a) Obligations Assimilables de Trésorerie
- b) Obligations Assimilables du Trésor
- c) Obligations Assimilables à Terme

**Question 65** Le marché monétaire comporte deux compartiments qui sont :

- a) le marché interbancaire et le marché des titres négociables
- b) le marché interbancaire et le marché des changes
- c) le marché interbancaire et le marché des produits dérivés

**Question 66** L'Eonia et l'Euribor servent d'indice de référence pour :

- a) la fixation du niveau de l'indice CAC 40
- b) la fixation du niveau de l'indice SBF 120
- c) certains prêts à taux variables proposés par les banques

**Question 67** Une obligation convertible permet à l'investisseur :

- a) d'être protégé de la baisse d'une action et de profiter de la hausse de celle-ci
- b) de spéculer sur la baisse d'une action
- c) de spéculer sur la baisse d'une obligation

**Question 68** Par rapport à un investissement en direct, un instrument financier détenu dans le cadre d'un contrat d'assurance-vie multisupports expose l'investisseur :

- a) à moins de risques
- b) aux mêmes risques
- c) à plus de risques

**Question 69** L'acompte fiscal, ou prélèvement forfaitaire non libératoire, prélevé à la source sur les intérêts d'un CAT (Compte À Terme) s'élève à :

- a) 19 %
- b) 21 %
- c) 24 %

**Question 70** Sur le marché des options, un investisseur qui anticipe une hausse des cours :

- a) achète une option d'achat (« call »)
- b) vend une option d'achat (« call »)
- c) achète une option de vente (« put »)

**Question 71** Les FCP (Fonds Communs de Placement) dont les parts sont distribuées par les réseaux bancaires doivent être agréés par l'AMF :

- a) lorsque les capitaux qu'ils gèrent s'élèvent à plus de 500 000 euros
- b) lorsque les capitaux qu'ils gèrent s'élèvent à plus de 1 000 000 d'euros
- c) dans tous les cas

**Question 72** L'exactitude et la régularité des comptes des OPC (Organismes de Placement Collectif) doivent être vérifiées par :

- a) un commissaire aux comptes
- b) un magistrat de la Cour des comptes
- c) un représentant des épargnants

**Question 73** Les OPC doivent respecter les règles de répartition des actifs (ratios) :

- a) en permanence
- b) uniquement aux dates d'arrêté des comptes
- c) uniquement le premier jour de leur période de commercialisation

**Question 74** Le DICI (Document d'Information Clé pour l'Investisseur) d'un OPC doit être remis à l'investisseur :

- a) lors de la première souscription
- b) seulement pour les opérations supérieures à 100 000 euros
- c) au moins une fois par an

**Question 75** La souscription et le rachat de parts ou actions d'un OPC se font sur la base de :

- a) la valeur acquisitive
- b) la valeur liquidative
- c) la valeur de rendement

**Question 76** En France, tout OPC est réglementairement soumis à la surveillance :

- a) de l'ACPR
- b) de la Banque de France
- c) de l'AMF

**Question 77** Quel est l'intrus parmi les textes listés ci-dessous régissant la gestion collective ?

- a) Le Code monétaire et financier
- b) Le Règlement général de l'AMF
- c) Le Code des assurances

**Question 78** Un « tracker » (ETF ou « exchange traded fund ») est un OPC :

- a) indiciel
- b) à capital garanti
- c) alternatif

**Question 79** Une SICAV (Société d'Investissement à Capital Variable) monétaire intéressera plutôt un investisseur à la recherche :

- a) d'un rendement élevé sur les marchés actions
- b) d'un placement de court terme sécurisé
- c) de plus-values élevées sur le marché des changes

**Question 80** Que peut-on dire sur la gestion alternative ?

- a) Elle est décorrélée des indices de marché
- b) Le capital est toujours garanti
- c) Elle prend en compte, dans la décision d'investissement, des critères extra-financiers

**Question 81** Sur le SRD (Service de Règlement Différé), l'opération qui consiste à céder un titre sans le posséder au moment de la vente s'appelle une vente :

- a) à découvert
- b) de terme ferme
- c) sans actif

**Question 82** Chaque instrument financier coté possède un code ISIN (« *international securities identification number* »).

- a) VRAI
- b) FAUX

**Question 83** L'ordre qui ne contient aucune limite de prix est :

- a) l'ordre au marché
- b) l'ordre à seuil de déclenchement
- c) l'ordre à plage de déclenchement

**Question 84** Les ordres de Bourse sur Euronext sont exécutés en priorité en fonction :

- a) de la quantité
- b) du prix
- c) du nombre d'ordres

**Question 85** La cotation des valeurs les moins liquides s'effectue :

- a) au "dating"
- b) au "fixing"
- c) au "rating"

**Question 86** Le mécanisme des « seuils de réservation » permet de :

- a) suspendre la cotation d'un titre en cas de forte fluctuation de son cours
- b) limiter les quantités de titres demandées sur le marché par un même investisseur
- c) fixer un nombre minimum de titres faisant l'objet d'un même ordre de Bourse

**Question 87** Un internalisateur systématique choisit la liste des valeurs pour lesquelles il intervient.

- a) VRAI
- b) FAUX

**Question 88** Les teneurs de marché ou "market-makers" sont rémunérés :

- a) par un courtage
- b) par la différence entre leurs prix d'achat et de vente
- c) par un boni de liquidation

**Question 89** Les prétendants à l'entrée dans le CAC 40 se trouvent dans :

- a) le Nikkei
- b) le DAX
- c) le CAC Next 20

**Question 90** Parmi les fonctions suivantes, laquelle est assurée par le dépositaire central ?

- a) La compensation
- b) La gestion du passif des OPC
- c) L'enregistrement des titres sur les comptes des PSI adhérents

**Question 91** Les actions « au porteur » sont inscrites dans les livres :

- a) du teneur de compte conservateur
- b) de l'AMF
- c) de l'administration fiscale

**Question 92** Une fois passées les phases de négociation et de compensation, intervient la phase de :

- a) règlement-livraison
- b) livraison-inscription
- c) virement-livraison

**Question 93** Relève de l'AGE (Assemblée Générale Extraordinaire) des actionnaires d'une entreprise :

- a) l'approbation des comptes
- b) l'affectation des bénéfices
- c) une modification des statuts

**Question 94** Une division de la valeur nominale d'une action ("*split*") a pour conséquence :

- a) une augmentation du nombre d'actions
- b) une augmentation de la valeur nominale d'une action
- c) une augmentation de capital sans variation de la valeur nominale de l'action

**Question 95** Figure à l'actif du bilan :

- a) une charge
- b) un produit
- c) un stock

**Question 96** Ne font pas partie des charges apparaissant dans un compte de résultat :

- a) les dettes
- b) les achats aux fournisseurs de matières premières
- c) les frais d'électricité

**Question 97** Le rapport financier annuel d'une société cotée sur Euronext doit être publié :

- a) le jour de la clôture de l'exercice
- b) dans les quatre mois suivant la clôture de l'exercice
- c) dans l'année suivant la clôture de l'exercice

**Question 98** L'ISF (Impôt de Solidarité sur la Fortune) porte sur :

- a) le revenu
- b) le patrimoine
- c) la consommation

**Question 99** L'exonération d'impôt sur le revenu est acquise si le PEA (Plan d'Épargne en Actions) est conservé au moins :

- a) 2 ans
- b) 5 ans
- c) 8 ans

**Question 100** Le taux normal de l'impôt sur les sociétés (IS) en France au 1<sup>er</sup> janvier 2017 est de :

- a) 15,5 %
- b) 33,33 %
- c) 45 %